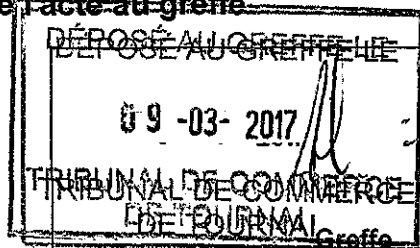


**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



17042461

bde



N° d'entreprise : **0631.971.133**

Dénomination

(en entier) : **SIMBOL**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société privée à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **7530 Tournai (Gaurain-Ramecroix), rue Crotière, 36**

Objet de l'acte : Modifications statuts

D'un procès-verbal d'assemblée générale reçu par le Notaire Christian QUIEVY à Antoing, le 1^{er} mars 2017, il résulte que l'assemblée générale a décidé ce qui suit :

1. Transfert du siège social à 7540 Tournai (Kain), rue de l'Eglise Notre-Dame de la Tombe, 23 bis ;
2. Changement de la dénomination sociale en « Event Particulier » ;
3. Démission en tant que gérante de Madame Elisabeth SIMON à partir du 24 janvier 2017 et décharge à la gérante de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de son mandat pendant l'exercice social clôturé le 31 décembre 2016 ;
4. Nomination de la société privée à responsabilité limitée « BASTIDE », enregistrée sous le numéro d'entreprise 0472.543.913, ayant son siège social à Tournai (Kain), rue de l'Eglise Notre-Dame de la Tombe, 23bis, représentée par son gérant, Monsieur Henri Bolsius, né à Courtrai, le 3 octobre 1965, domicilié à Tournai (Kain), rue Joseph Gorin, 39, en tant que gérante de la société à partir de ce jour. Son mandat est gratuit, sauf décision contraire par l'assemblée générale.
5. Coordination des statuts comme suit :
 - Modification de l'article 1, §1er – Dénomination pour le libeller comme suit : « La société est constituée sous forme de société privée à responsabilité limitée. Elle est dénommée : « Event Particulier ». »
 - Modification de l'article 2, §1er – Siège social pour le libeller comme suit :
Le siège social est établi à 7540 Tournai (Kain), rue de l'Eglise Notre-Dame de la Tombe, 23bis.

Pour extrait analytique conforme, déposé avec une expédition de l'acte et la coordination des statuts.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 22/03/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet 9 :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
démouillant le sous-signaire personnellement ou par mandat
Au verso : Nom et signature des adhérents aux actes de type « vengue »